



DÉCLARATION SOLENNELLE CONCERNANT UNE CARTE DE RÉSIDENT PERMANENT PERDUE, VOLÉE, DÉTRUITE OU NON REÇUE

VOUS DEVEZ RÉPONDRE À TOUTES LES QUESTIONS, POUR TOUTE QUESTION QUI NE S'APPLIQUE PAS, RÉPONDRE « S.O. » (« SANS OBJET »).

Nom de famille		Prénom(s)		N° d'identification du client	
1. Informations sur la naissance	(AAAA-MM-JJ)	à	Ville	Pays	
2. Adresse permanente : N° et rue					
N° app.	Ville	Province		Code postal	Numéro de la carte de résident permanent (CRP) (s'il y a lieu)
Téléphone au domicile (Ind. rég. et numéro)			Téléphone au travail (Ind. rég. et numéro)		Poste
3. Ma carte de résident permanent (CRP) a été : <input type="checkbox"/> Perdue <input type="checkbox"/> Volé <input type="checkbox"/> Détruite <input type="checkbox"/> Non reçue					
Le ou vers	(AAAA-MM-JJ)	à	Ville	Pays	
Dans les circonstances suivantes (fournir des renseignements précis ci-dessous) :					
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>					
4. J'ai fait tous les efforts possibles pour retrouver ce document (au besoin, indiquer le service de police averti et joindre une copie du rapport de police ou le numéro du rapport d'incident) :					
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>					
5. Si je retrouvais le document original, je promets de le retourner immédiatement à un Centre de Citoyenneté et Immigration ou, si je suis à l'étranger, à l'ambassade canadienne, au consulat canadien ou au haut-commissariat le plus près.					
Je déclare solennellement que les renseignements donnés sont vrais, qu'ils ont la même force et les mêmes effets que si je les avais donnés sous serment et qu'ils ont été donnés librement. J'autorise le ministère de la Citoyenneté et de l'immigration à vérifier ces renseignements. Je comprends que le fait de fournir des renseignements faux ou trompeurs peut entraîner des poursuites conformément à l'article 127 de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i> .					
Signature du déclarant		<input style="width: 100%;" type="text"/>		Date	(AAAA-MM-JJ) <input style="width: 100%;" type="text"/>
Signature d'un parent ou tuteur si le déclarant est âgé de moins de 18 ans		<input style="width: 100%;" type="text"/>		Date	(AAAA-MM-JJ) <input style="width: 100%;" type="text"/>

Pour rapporter une carte de résident permanent perdue, volée, détruite ou non reçue, veuillez immédiatement acheminer le présent formulaire dûment rempli et signé à citoyenneté et Immigration Canada en utilisant l'une des méthodes suivantes :

Par courrier au **Centre de traitement des demandes pour la CRP**
C.P. 9000
Sydney, (Nouvelle-Écosse)
B1P 6K7

ou par fax au centre de traitement des demandes pour la CRP **1-902-564-3148**